

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1114**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

BP : Brevet professionnel Construction d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse

Nouvel intitulé : Menuisier aluminium-verre

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 5	Recteur de l'académie, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

233 Bâtiment : finitions

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier hautement qualifié qui fabrique et installe des ouvrages du bâtiment réalisés au moyen de profilés industriels et de bardages en aluminium et/ou en matériaux de synthèse ainsi que de panneaux avec ou sans encadrements incorporant des éléments verriers plans. Ces ouvrages participent aux fonctions d'éclairage naturel, d'isolation et de sécurité des constructions et à l'aménagement et à l'agencement des volumes intérieurs. Après avoir préparé la réalisation de l'ouvrage et l'installation du chantier il effectue les opérations de traçage, d'usinage et d'assemblage, pose les ouvrages, réalise les travaux d'étanchéité et installe les équipements complémentaires.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises de toutes tailles du secteur industriel ou artisanal qui fabriquent et installent des ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse.

Menuisier (PVC, Alu, métal), façadier, fenestrier, vérandaliste, métallier-poseur

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1607 : Pose de fermetures menuisées

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Étude, préparation, suivi d'un ouvrage ; - Réalisation et mise en œuvre ;
- Travaux spécifiques : implantation d'ouvrages complexes ;
- Mathématiques ;
- Expression française et ouverture sur le monde.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Le jury, présidé, par un inspecteur, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal).
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem
Par expérience dispositif VAE	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :**

articles D 337-95 à D 337-124 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté ministériel du 03 septembre 1997 portant création du Brevet professionnel construction d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Base Replet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://www.cndp.fr>

<http://www.onisep.fr>

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

Certification suivante : [Menuisier aluminium-verre](#)